

ÉLECTIONS Les raisons du grand retard dans la communication à Neuchâtel.

Les bulletins multiples en cause

FLORENCE VEVA

Les premiers résultats des élections pour la législature 2016 à 2020 du Conseil général de Neuchâtel sont tombés, dimanche soir, après 22 heures. A quoi imputer cette communication pour le moins tardive alors qu'en 2012, par exemple, la messe était dite peu avant 19 heures?

Certes, sur le coup de 14 heures, le Service informatique de l'Etat de Neuchâtel a rencontré un petit problème. Réglée en vingt minutes, selon le vice-chancelier d'Etat Pascal Fontana, cette interférence n'a pas eu de conséquence sur la divulgation des résultats. Sauf celle de retarder de quelque trente minutes ceux de l'exécutif de la Ville de Neuchâtel.

Par contre, le nouveau mode de fonctionnement entré en vigueur cette année est pointé du doigt. Soit la possibilité donnée aux citoyens de glisser des bulletins multiples dans leur enveloppe, plutôt que de voter pour un seul parti ou d'inscrire des noms de candidats sur une seule liste blanche.

Or, cette année, le nombre de bulletins était proportionnel au nombre de partis existants dans chacune des communes. Aussi certains électeurs ont-ils inséré tous les bulletins dans l'enveloppe en traçant des noms sur chacun pour parvenir aux 41 sièges que compte le Conseil général. En résumé, une forme de panachage effectué sur plusieurs bulletins. Résultat, les personnes enrôlées pour le dépouillement ont dû inscrire, à la main, les noms des candidats plébiscités sur des feuilles blanches.

Cela avant que ces noms ne doivent encore être entrés dans le système informatique. Si bien qu'entre dépouillement, scrutateurs et saisie des données informatiques les heures passent. Tout comme se succèdent le nombre d'appelés à effectuer leur devoir de citoyen. Cette manière de faire avait été suggérée, en 2014, par quelques socialistes



Les citoyens appelés au dépouillement, comme ici à Neuchâtel, n'ont pas chômé ce dimanche. Le nouveau système mis en place leur a quelque peu compliqué la tâche. DAVID MARCHON

dans l'idée de diminuer le nombre de bulletins considérés comme nuls. Problème de gestion mis à part, le concept s'est avéré plutôt efficace puisque, selon Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication de la Ville de Neuchâtel, «il y a eu trois fois plus de bulletins valables qu'en 2012». Mais également un taux de participation passablement plus élevé.

Administrateur communal de Corcelles-Cormondrèche, Pierre Mulhemann s'insurge, lui, contre cette formule. «Quand on met en place de nouvelles règles, il faut aussi qu'un dispositif suive. Tel n'a pas été le cas.» Et puis, avec ce système, «le vote n'a plus le même sens. A la base, on opte pour une ligne, une idée politique. Là, autant instaurer un système majoritaire». Peut-être que l'expérience de ce dimanche pourrait avoir une conséquence. ◉

Le PDC se fait draguer

Mauro Moruzzi, Sylvie Hofer-Carbonnier, Cornelia Froidevaux-Wettstein. Ils sont trois Vert'libéraux à avoir été élus, dimanche, pour siéger au législatif de la Ville de Neuchâtel. Vincent Pahud, lui, est l'unique membre du Parti démocrate chrétien (PDC) à avoir obtenu le même statut. Or, un groupe ne peut se targuer de ce nom seulement s'il compte au minimum quatre personnes. Aussi, Vincent Pahud avoue que les Vert'libéraux lui «font les yeux doux» en vue d'éventuelles fiançailles. Mais, reconnaissant d'avoir pu vivre une législature au sein du législatif grâce au Parti libéral-radical (PLR), Vincent Pahud ne cache pas que si le PLR le sollicite et qu'il doit intégrer un groupe, il privilégiera ce dernier. Président du PLR de la Ville de Neuchâtel, Georges-Alain Schaller n'a pas encore étudié la question. Mais il se dit prêt, pour peu que le comité de son parti donne son aval, à intégrer le PDC dans ses rangs. Avec, cette fois, tous les droits dévolus aux conseillers généraux (jusqu'ici, Vincent Pahud n'avait pu se charger d'une commission). «Nous sommes la plupart du temps sur la même longueur d'onde», relève le président du PLR de la ville. Président des Vert'libéraux du chef-lieu, Mauro Moruzzi, quant à lui, reconnaît être intéressé par cette association mais attend des discussions qui devraient aboutir à une décision cette semaine encore. ◉ FLV

Et chez les jeunes?

Au législatif de Neuchâtel, les moins de 30 ans ont obtenu de fort jolis scores sur les listes des partis de gauche. Au PS, cinq des 13 élus font partie des Jeunes socialistes neuchâtelois (JSN). Mieux, ce sont quatre JSN qui arrivent en tête de liste. Chez Solidarités, deux des trois élus ont moins de 30 ans, tout comme la seule élue POP. Une situation qui réjouit Romain Dubois, président des JSN: «Il y a quatre ans, les mieux élus étaient les anciens. On commence à voir un changement. Il y a peut-être aussi une forme de reconnaissance pour ces jeunes qui se sont beaucoup investis au sein du parti».

A droite en revanche, la jeunesse semble être un handicap pour décrocher un siège: sur les 13 élus figure un seul membre des Jeunes libéraux-radicaux neuchâtelois (JLRN), Jules Aubert, un étudiant de 22 ans. «J'ai pourtant été le deuxième plus tracé sur la liste PLR, j'ai passé parce que j'ai réussi à tirer beaucoup de voix à gauche», explique l'intéressé.

L'analyse des suffrages par candidat (disponible sur le site internet de la Ville) montre en effet que les candidats les plus biffés sur les bulletins PLR ont moins de 30 ans. Et Jules Aubert de conclure: «Je ne dénigre pas mon parti mais je regrette qu'il ne fasse pas plus confiance à la jeunesse. Il va falloir qu'on travaille sur ce problème-là en vue des élections cantonales.» ◉ NHE

CULTURE Emilie Blaser a passé six mois à la Cité internationale des arts.

Une Vallonnière s'illustre à Paris

Depuis cet été, une enfant du Val-de-Travers s'illustre dans la Ville Lumière. Emilie Blaser a été sélectionnée par le canton de Neuchâtel pour résider six mois à la Cité internationale des arts de Paris. Architecture et théâtre constituent la base de ses recherches. «C'est une expérience extrêmement enrichissante. Je me suis nourrie de cette ville. Paris est un vivier stimulant!», s'exclame, enthousiaste, Emilie Blaser, à la tête de la Distillerie, compagnie de théâtre fondée en 2011 à Neuchâtel.

La Fleurisane a également été soutenue par la Ville de Neuchâtel à hauteur de 2000 francs. Elle présentera le 19 décembre au théâtre du Pommier, dans le chef-lieu, un documentaire réali-



La Fleurisane Emilie Blaser avec ses acolytes de création, Aurélien Vernhes-Lermusiaux (à g) et Pierre Lepori (à d). SP-JEAN-LOUIS FERNANDEZ

sé par Flore Taguiev, qui retrace son séjour à Paris «et le processus de création».

Durant sa résidence, Emilie Blaser a créé «Les petites agnies urbaines», deux formes artistiques qu'elle a mises en scène dans l'enceinte de deux

bâtiments «suisses» emblématiques de Paris. De concert avec l'écrivaine de théâtre Marion Aubert et le musicien Chapelier Fou, elle avait présenté un premier opus en octobre dans la parcelle intérieure du 17 rue des Suisses, bâtiment conçu

par les Bâlois Herzog & Meuron.

Le deuxième volet sera dévoilé les 7 et 8 décembre au Centre culturel suisse, dans le Marais. Pour cet opus, elle a collaboré avec le réalisateur Aurélien Vernhes-Lermusiaux et l'écrivain Pierre Lepori. «Installés dans les murs du Centre culturel suisse, en plein cœur du Marais, nous interrogeons la mémoire du lieu à partir de son espace architectural», raconte Emilie Blaser. «Notre recherche questionne son histoire intime et tente de renouer avec les présences du passé. Comment réactiver ce qui a été et comment donner à voir ce qui n'est plus?» ◉ AFR

Documentaire au théâtre du Pommier, à Neuchâtel, 19 déc., 20h. Entrée libre. Apéritif.

NEUCHÂTEL

Recycler et trier à la gare

Depuis hier, les gares de Bienne, Fribourg, Neuchâtel et Yverdon-les-Bains sont pourvues de 106 stations de recyclage et de 94 cendriers. A Neuchâtel, ce sont 29 stations de recyclage et 23 cendriers qui ont été installés, ont annoncé les CFF dans un communiqué. De quoi permettre aux passagers de trier le PET, l'aluminium, les journaux et les autres déchets durant leurs déplacements.

A Bienne, les pendulaires peuvent désormais trier leurs déchets et jeter leurs mégots de cigarettes grâce à 35 stations de recyclages et 31 cendriers, alors qu'à Fribourg, 20 stations et 17 cendriers sont à disposition. Enfin, à Yverdon-les-Bains ce sont 22 stations et 23 cendriers qui ont été mis en place.

Les gares de Bâle CFF, Berne, Genève Cornavin, Lucerne et Zurich gare centrale sont déjà dotées de stations de recyclage et de cendriers depuis novembre 2014; celles de Lausanne, Saint-Gall, Winterthur et Zoug le sont depuis décembre 2015.

«Depuis le lancement des stations de recyclage dans ces neuf gares, le bilan est très positif: grâce à la participation active des clients, le taux de tri se situera à environ 45% d'ici la fin de l'année», se réjouissent les CFF.

En chiffres absolus, cela correspond pour les neuf gares à 2256 tonnes de déchets collectés, dont 1490 tonnes de déchets non recyclés, 202 tonnes de PET, 86 tonnes d'aluminium et 478 tonnes de papier.

◉ LGL - COMM